

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Présélection de consultants (firme) pour l'étude et la mise en place d'un système de vidéo-conférence avec intégration à la plateforme de formation en ligne et un accès au réseau filaire et wifi au profit de l'autorité de régulation de la commande publique (ARCOP)

Avis à manifestation d'intérêt /
Demande de proposition allégée
N°2026-02/ARCOP/SP/SCP

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), exercice 2026.

2. **Source de financement.** L'Autorité de régulation de la commande publique a inscrit dans son budget, exercice 2026 des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à l'étude et la mise en place d'un système de vidéo-conférence avec intégration à la plateforme de formation en ligne et un accès au réseau filaire et wifi.

3. **Montant prévisionnel.** Le montant prévisionnel est de vingt-deux millions (22 000 000) FCFA TTC.

4. **Description des prestations.** Les services comprennent notamment :

- la réalisation d'une étude globale de l'ensemble du système et une proposition d'une architecture technique de déploiement intégrant tous les équipements nécessaires à l'opérationnalisation du système de vidéoconférence ;
- la fourniture, l'installation et la configuration des équipements définis dans l'architecture technique y compris les équipements actifs (switch, etc.) de même marque que l'existant ;
- la configuration du réseau informatique pour assurer la qualité de service (QoS) du système ;
- l'installation des goulottes et le câblage informatique et électrique nécessaire ;
- la fourniture, l'installation et la configuration du système de vidéoconférence ;
- la fourniture, l'installation et la configuration de switch, d'onduleur, de coffret et des prises informatiques murales ;
- la fourniture, l'installation et la configuration des équipements Wi-Fi (points d'accès + contrôleur) ;
- la configuration d'un réseau wifi visiteur sur les points d'accès, routant directement sur internet sans accès au réseau local et un réseau WIFI avec un accès au réseau local à travers un portail captif ;
- l'activation des licences des points d'accès ;
- la fourniture et l'activation des licences Zoom ;
- l'intégration Zoom à Moodle (via API ou plugin officiel) ;
- la configuration de l'ensemble des équipements et services ;
- la sécurisation du système (pas d'accès ou d'écoutes frauduleux, protection physique des équipements contre les surtensions) ;
- la compatibilité de tous les équipements fournis avec l'infrastructure existante ;
- le transfert de compétences au service du système d'information de l'ARCOP ;
- la mise à disposition de l'ARCOP toute la documentation et tous les outils nécessaires à la maintenance et aux éventuelles mises à jour ;
- la fourniture d'un manuel d'utilisation et d'exploitation ;
- l'accompagnement le service du système d'information à la première formation des utilisateurs à l'exploitation du nouvel outil ;
- la maintenance corrective du système durant une année (**NB. Veuillez consulter les tdrs pour plus d'informations**).

5. **Critères d'évaluation.** Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- le nombre d'année d'expérience (uniquement en cas d'exæquo) ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (Agrément technique Domaine 5 : intégrateurs informatiques valide) ;
- les références similaires conclues avec l'État et ses démembrements (en rapport avec la mission du candidat) concernant l'exécution des références analogues (implémentation de système de vidéo-conférence) au cours des cinq (05) dernières années. (*Joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés et les attestations de bonne fin ou des rapports de validation*)

La présentation des références similaires doit se faire sous forme d'un tableau suivant :

N° d'ordre	Intitulé de la mission	Adresse complète du maître d'ouvrage (nom, contact et email)	Année de réalisation (avec les dates de début et de fin de la mission)	Description détaillée de la mission

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés en ne dépassant pas 15 pages environ (exclusion faite des preuves des références similaires). Par ailleurs, Les candidats peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de trois (03) consultants (firme) au maximum, les plus qualifiés et expérimentés sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de la meilleure proposition financière (sélection au moindre coût).

8. **Informations supplémentaires.** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat du Secrétaire permanent de l'ARCOP, sis Avenue de l'Europe, Face à la Délégation de l'Union Européenne, 01 BP 2080 Ouagadougou 01, aux jours et heures suivants : du lundi au jeudi de 07 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00, le vendredi de 07 h 30 à 12 h 30 et de 13h 30 à 16 h 30.

9. Les manifestations d'intérêt présentées en un (1) original et deux (2) copies marquées comme telles doivent être déposées, à l'adresse ci-après : Secrétariat du Secrétaire permanent de l'ARCOP sis Avenue de l'Europe, Face à la Délégation de l'Union Européenne, 01 BP 2080 Ouagadougou 01 au plus tard le **28 mai 2026 à 09h00**, sous plis fermé avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'étude et la mise en place d'un système de vidéo-conférence avec intégration à la plateforme de formation en ligne et un accès au réseau filaire et wifi au profit de l'autorité de régulation de la commande publique (ARCOP)** » avec la mention « **à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la salle de réunion de l'ARCOP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui y souhaitent assister.

L'autorité contractante se réserve le droit de ne donner suite à tout ou une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Secrétaire Permanent

Modeste YAMEOGO
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>